



Promouvoir l'inclusion

Mobilisation des employeurs, des entreprises, des associations et collectivités territoriales dans les parcours d'insertion du HANDICAP

- Projet entre Les Groupements d'employeurs GENIPLURI, représenté par leur Président Antoine CATALDO-FAURE, & PAIRFORMHAND EXPAIRTISES, représenté par son Directeur Myriam HANIFI.
- Le handicap comme opportunité et axe de performance pour l'entreprise
- Pour un Projet Citoyen offrant au handicap dignité et nouvelle employabilité
- Une convention formalise la création d'un cadre de référence et de travail partagé par tous les partenaires signataires. Elle repose sur des valeurs et principes de solidarité, de démocratie, de lutte contre les discriminations et d'égalité des chances.

Elle vise à mettre œuvre, à l'échelle de la Région Rhône-Alpes, une politique coordonnée d'accompagnement des handicapés dans leurs parcours de qualification et d'accès à l'emploi. Elle contribue également à prévenir et corriger les situations de décrochage et la situation de handicapés « sans solution ».

Le 15 novembre 2017, PAIRFORMHAND EXPAIRTISES et GENIPLURI ont initié une collaboration partenariale et un plan d'actions national partagé pour faciliter et fluidifier l'échange d'information entre les adhérents et partenaires du Réseau de GENIPLURI, ceci dans le but ultime de permettre une intermédiation efficace entre les personnes en recherche d'emploi et le monde du travail.

Les axes de partenariat

Les actions menées au titre de la présente convention, que ce soit aux niveaux régional ou local, le cas échéant, sous couvert des conventions spécifiques, devront s'inscrire autour des axes de partenariat suivants :

1. Information des publics handicapés repérés par PAIRFORMHAND EXPAIRTISES, recherche de candidats sur des bassins d'emplois déterminés en vue de présenter des groupes test, voire une homogénéité des profils et compétences ;
2. Repérage des structures d'accueil (entreprises, associations, communes, collectivités...)
3. Accompagnement des handicapés ; 4. Insertion professionnelle des handicapés ;
5. Recherche et développement.



20 octobre 2017 : 1^{er} contrat de professionnalisation porté par GENIPLURI au profit d'une stagiaire trisomique pour le compte de Buffalo Grill.



Un

victoire

Camille Frison a signé son contrat, entourée de tous ceux qui ont rendu un tel moment possible.

Camille Frison a signé dans les locaux de Pôle emploi un contrat de Préparation opérationnelle à l'emploi. Ce dispositif permet d'adapter le futur recruté au poste de travail qu'il va occuper ensuite. Il a été co-construit par **Pôle emploi**, **Agefos PME**, le centre de formation **Expairtises**, le restaurant **Buffalo Grill de Bourgoin-Jallieu** et le Groupement d'Employeurs **GENIPLURI**.

Camille sera salariée par GENIPLURI et mise à disposition du restaurant, qui l'emploiera ensuite dans le cadre d'un **contrat de professionnalisation**.

Les enjeux

- **Pour le Groupement d'Employeurs GENIPLURI.**
 - Répondre aux besoins de recrutement des entreprises adhérentes
 - Poursuivre le développement de la relation à l'entreprise
 - Contribuer à une diminution du turnover des salariés chez ses adhérents.
 - Insérer professionnellement des demandeurs d'emploi, en les accompagnant vers l'emploi.
 - Travailler sur la sensibilisation du handicap dans les entreprises et acter du recrutement de publics handicapés.

- **Pour PAIRFORMHAND EXPAIRTISES**
 - Agir contre l'exclusion professionnelle et les discriminations aux côtés de GENIPLURI en lui donnant accès à des profils « handicap » plus diversifiés en termes d'âge, de formation et d'expérience.
 - Contribuer à la sécurisation des parcours professionnels des handicapés demandeurs d'emploi, notamment par la mobilisation des dispositifs de professionnalisation.



**31 août 2018 : 2^{ème} contrat de
professionnalisation porté par
GENIPLURI au profit d'un parcours
professionnel adapté CAP Petite
Enfance Camille BESSON à la crèche
municipale de Saint Pierre de Chandieu - Rhône -**



➤ **PARCOURS PROFESSIONNEL ADAPTÉ - CAP PETITE ENFANCE
Camille BESSON**

Objectif	Initier la suite du parcours professionnel de Camille en vue de l'obtention du CAP Petite Enfance.
Origine de la demande	Après avoir travaillé deux ans dans le secteur privé pour la micro-crèche Les GarderieLand à Bourgoin-Jallieu, Camille souhaite compléter sa formation par une expérience dans le secteur public.
Centre de formation	Greta Nord-Isère à Bourgoin-Jallieu : CAP Petite Enfance adapté sur trois ans.
Dispositifs d'adaptation	PAIRFORMHAND : Remédiation cognitive et accompagnement sur les temps scolaires.

Accompagnement de la structure d'accueil	Préparation de l'environnement du stage par le biais de la formation sur deux jours de deux tuteurs internes à la crèche : Sensibilisation à l'handicap et à la Trisomie 21.
Cadre juridique du Contrat	Contrat de professionnalisation porté par GENIPLURI (Groupement d'Employeurs Nord-Isère Pluriactif) sous la forme d'un CDD de 12 mois.
Comité de pilotage	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle-Emploi de Bourgoin-Jallieu : Sophie CHOLLIER - Greta Nord-Isère à Bourgoin-Jallieu: Catherine MARIE - GENUPLURI : Pierre PRAICHEUX – 06 12 52 38 36 - PAIRFORMHAND : Myriam HANIFI - AGEFOS PME: Benoit QUINON - AGEFIPH: Céline COX-BRUNET - Parents de Camille : Anne-Marie BESSON & Jean-Luc BESSON